

# **COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONPAZIER**

Le 22 décembre 2014 à 19h

**Présents** : Mmes et M. : Pereira Edèll, Duffa Jeanine, Moreaud Maylis, Ganneray Marie-France, Taudière Josiane, Déjos Stéphanie, Sabrou Charlotte, Duppi Fabrice, Gipoulou Jean-Jacques, Lafon Bernard, Rayssac Marc.

**Absents excusés** : M. : Morisse Pierre (procuration à Gipoulou Jean-Jacques), Berlioz Alain (procuration à Duppi Fabrice), Lejuez Christian.

**Secrétaire de séance** : Mme. DEJOS Stéphanie

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande l'approbation du compte rendu du 26 novembre 2014.

Mme Moreaud demande que soient apportées quelques modifications au compte rendu précédent. Monsieur le Maire en prend note.

Mmes Moreaud Duffa et Sabrou, M Lafon et Rayssac votent contre ce compte rendu.

## **DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération supplémentaire venant de la DGFP concernant le renouvellement du bail de la Perception.

Proposition acceptée par le Conseil.

### **D1) Objet : Renouvellement du bail de la Perception**

La DGFP a fait part à la mairie du renouvellement du bail des locaux de la Trésorerie de Monpazier, aussi monsieur le Maire propose d'accepter le nouveau bail, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour un montant annuel de 2 257.10€.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

### **D2) Objet : Assainissement // Augmentation du prix de l'eau**

[Monsieur le Maire donne lecture d'une note informatique sur le prix de l'eau suite aux dernières simulations réalisées et présentées lors de la commission «Assainissement» sur des redevances allant de 210€ HT à 250€ HT pour 120 m<sup>3</sup>. Il en ressort que seule la redevance à 250,60€ pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> permettra d'équilibrer le budget 2015 pour les travaux de la nouvelle station d'épuration et la réhabilitation progressive des nombreux réseaux d'assainissement qui sont en amiante ciment (5414 mètres).

Cette redevance permettra de garantir les 20% de subventions (sur la station d'épuration) et 25% (sur les réseaux) du Conseil Général de la Dordogne.

La redevance sur la commune de Monpazier en 2014 (abonnement + consommation pour 120 m<sup>3</sup>) s'élève à 196,02€ HT.

Voici quelques exemples de tarifs de communes qui ont du procéder récemment à des réhabilitations comprises entre 1000 et 2500 EH (Equivalent Habitants) :

- Belvès (1800 EH) : 251€ HT
- Château L'Evêque (1500 EH) : 266,50€ HT
- Mouleydier (1800 EH) : 295,60€ HT
- Le Buisson (2450 EH) : 288€ HT
- Lanouaille (1000 EH) : 251€ HT

Pour atteindre 250,60€ HT (seuil minimum pour garantir les subventions maximales du Conseil Général), il faudrait réaliser une augmentation de 54,58€ pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

**Le tarif passerait de 1,63€/m<sup>3</sup> à 2,09€/m<sup>3</sup> HT par m<sup>3</sup>.**

Pour information, les prix moyens de l'assainissement collectif en Dordogne pour les stations d'épuration inférieures à 2000 EH sont de 2,83€ HT/m<sup>3</sup>.

**Sachant que la consommation moyenne sur Monpazier est de 55 m<sup>3</sup> par an, cela représente une augmentation de 34,05€ sur la facturation annuelle d'un abonné (soit environ 3€ supplémentaires par mois).]**

Suite à la note ci-dessus, Monsieur le Maire propose d'augmenter le prix de l'assainissement collectif de la part collectivité et de la passer à 66,56€ sur l'abonnement annuel et 0,625€ par m<sup>3</sup> sur la consommation annuelle. Monsieur le Maire précise que la part communale ainsi que la part SOGEDO (abonnement + consommation) atteindra un montant total de 250,60€ pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote l'augmentation avec 8 voix pour et 5 voix contre (Mmes Moreaud, Duffa, Sabrou, M Lafon, Rayssac) ,

Mme Moreaud estime que le dossier n'est pas assez avancé pour valider cette augmentation.

### **D3)Objet : CIAP// Recrutement d'un agent en CAE**

Monsieur le Maire propose à son conseil de recruter un agent en contrat aidé CAE au Bastideum (20h par semaine) sur 12 mois.

Il explique la nécessité de le recruter dès janvier pour préparer la saison du Bastideum qui réouvrira en avril. L'agent devra avoir un profil commercial, d'animations et sera en charge de l'accueil et des visites des groupes (scolaires...)

Mme Moreaud souhaite que le recrutement soit effectué après le vote du budget (en avril)

Monsieur le Maire répond qu'il est essentiel de préparer la saison du Bastideum en avant, ce qui implique d'avoir le personnel pour y travailler.

De plus, le coût du salaire est pris en charge à 85% par l'Etat.

Une personne, dont le profil semble correspondre, a rencontré M le Maire.

Mme Moreaud demande qu'un appel à candidatures soit effectué.

Une offre d'emploi sera déposée à Pôle-Emploi.

Accord du Conseil Municipal avec 9 voix pour et 4 contre (Mmes Moreaud, Sabrou, M Lafon, Rayssac).

### **Questions diverses**

- M le Maire fait le point sur la CCBDP :

Lors de la dernière réunion du Conseil Communautaire, a été voté l'intérêt communautaire avec notamment la compétence voirie où la commune de Monpazier récupèrera la gestion de sa voirie en totalité, avec le versement d'une attribution de compensation pour la CCBDP en 2015.

- Madame Duffa regrette que certaines commissions municipales ne se soient pas encore réunies.

M le Maire répond qu'elles se réuniront début 2015 mais que l'actualité importante de certaines commissions en 2014 (Assainissement, Bastideum, Fleurissement) a retardé leur mise en place.

- Mme Duffa demande si toutes les subventions des associations ont été versées.

Mme Moreaud demande si celle du rugby a été mandatée étant donné que le club est actuellement en sommeil.

M le Maire répond que toutes les subventions ont été versées y compris celle du club de rugby. Il précise que l'école de rugby est toujours en activité et que des personnes essayent de relancer le club « séniors » et qu'il est important de les soutenir dans leur action.

- Concernant des demandes d'augmentations des montants de subventions par d'autres associations, elles seront examinées sur le budget 2015.

- Fin de la réunion 20h45